

Contrat captage de Perwez-Lez-Haillot : cap sur les prairies à Ohey

Dans la région d'Ohey, un des principaux points d'attention du Contrat captage concerne la gestion des prairies. Les agriculteurs souhaitent connaître davantage leurs parcelles pour adapter au mieux leur fertilisation. Une visite et analyse approfondie des prairies a eu lieu dans le courant du mois de mars.



Les prairies couvrent 42% de la zone qui alimente le captage. Il est donc important de s'intéresser à celles-ci pour limiter la pression liée au nitrate exercée sur l'eau du captage. Au mois de mars, les agriculteurs concernés et engagés dans la démarche du Contrat captage ont été accompagnés par Fourrages Mieux et PROTECT'eau afin de procéder à une analyse précise des parcelles. L'objectif de cette visite consistait à définir la flore présente, afin d'évaluer sa capacité à produire et à valoriser l'azote. En bout de course, les organismes de conseils pouvaient ainsi apporter des éléments de réponse sur les besoins de fertilisation des prairies et les manières d'optimiser la valorisation des engrais.

L'observation pour comprendre la parcelle

L'analyse d'une prairie passe avant tout par l'observation. Mais que regarde-t-on ? Les proportions des différentes graminées, légumineuses et plantes adventices sont tout d'abord estimées avant de s'intéresser aux méthodes d'exploitation mises en place par l'éleveur. Les connaissances des conseillers de Fourrages Mieux et PROTECT'eau permettent d'analyser avec attention et précision ces différents aspects. Il est d'ailleurs important de réaliser ces observations à différents endroits de la parcelle car bien souvent, des caractéristiques différentes sont identifiables au sein d'une même prairie.



Le dialogue pour établir les objectifs

Suite à l'analyse visuelle, les conseillers discutent avec l'agriculteur pour comprendre davantage ses besoins et le fonctionnement de son exploitation. Les objectifs de rendement, le mode d'exploitation de la parcelle et la technique de gestion de la fertilisation sont des sujets à prendre en compte dans l'élaboration d'un conseil. Le facteur n°1 reste toutefois la préservation de la qualité de l'eau.

Le conseil personnalisé pour clôturer

Sur base des informations récoltées au cours de la visite de terrain, des conseils adaptés aux pratiques agricoles sont fournis à l'agriculteur. Ces recommandations rencontrent ses désirs mais restent également en accord avec l'objectif du Contrat captage. Il reçoit également le tout sur un rapport afin de garder une trace des échanges.

Mise en lumière de deux conseils relevés lors des visites :

- Si la prairie contient beaucoup de plantes peu productives et que la météo le permet, il est recommandé de réaliser un désherbage au printemps et ensuite de faire un sur-semis avec un mélange de graminées-légumineuses.
- Si la prairie est en assez bon état avec un peu d'adventices, il est recommandé de faire un hersage assez agressif au printemps afin d'arracher les plantes non productives et ensuite effectuer un sur-semis.

Fourrages Mieux est reconnu comme centre pilote au niveau des fourrages. Il est à la disposition des agriculteurs wallons pour leur prodiguer les meilleurs conseils en terme de gestion de prairie.

Plus d'infos sur :

www.fourragesmieux.be

En fonction de la flore présente sur la parcelle, la réalisation d'analyses d'herbe peut aussi être intéressante. Grâce à cela, des indices de nutrition en phosphore et potasse peuvent être calculés et ainsi déterminer la présence d'un éventuel déficit de ces éléments dans le sol. En complément de l'azote, ces nutriments sont essentiels au bon développement des plantes.

PROTECT'eau